

Pauvreté et exclusion

Pauvreté : de la compassion à la culpabilisation

Entretien avec Serge Paugam
Sciences Humaines

Sciences Humaines

« De la compassion à la culpabilisation ».

Propos recueillis par Xavier Molénat.

N° 202, mars 2009

38, rue Rantheaume

BP 256

89004 Auxerre Cedex

Tél. : 03 86 72 07 70

Fax 03 86 52 53 26

redaction@scienceshumaines.fr

www.scienceshumaines.com

Serge Paugam est sociologue, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) et directeur de recherche au CNRS, animateur de l'équipe de recherche sur les inégalités (Eris/centre Maurice-Halbwachs) Xavier Molénat est journaliste à *Sciences Humaines*

Du revenu minimum d'insertion (RMI) au revenu de solidarité active (RSA), vingt années se sont écoulées au cours desquelles le regard porté sur la pauvreté s'est transformé. Serge Paugam, spécialiste reconnu de cette question – qui forgea au tournant des années 1980-1990 le concept de « disqualification sociale » – a récemment publié avec Nicolas Duvoux, *La régulation des pauvres* (PUF 2008). Il revient sur deux décennies de politiques sociales et fait quelques propositions susceptibles, en ces temps de crise économique, d'améliorer le sort des plus démunis.

Problèmes économiques

Sciences Humaines : Vous dites dans *La Régulation des pauvres* (Puf, 2008) que ce qui vous a le plus frappé au cours des vingt dernières années, c'est la « transformation de la perception sociale de la pauvreté ». Que voulez-vous dire par là ?

Serge Paugam : En effet, en deux décennies, nous sommes passés de ce que j'appelle un « cycle de compassion » à un « cycle de culpabilisation » des pauvres. En 1988, la loi sur le RMI (revenu minimum d'insertion) est adoptée à la quasi-unanimité : le consensus autour de l'idée que la société avait une dette envers ses pauvres était frappant. Loin de blâmer les victimes, on était dans un climat où la pauvreté s'expliquait avant tout par les injustices sociales, et on avait envers les pauvres une certaine attitude de compassion.

À la fin des années 1990, pourtant, cette attitude compassionnelle s'est retournée de façon surprenante en culpabilisation de ceux qui ne travaillent pas. J'ai d'ailleurs montré à partir d'enquêtes d'opinion que le phénomène touchait toute l'Europe (1).

L'explication de la pauvreté par l'injustice sociale, particulièrement élevée chez les citoyens européens en 1993, a perdu de

la valeur en 2001. Dans le même intervalle, l'explication de la pauvreté par la paresse a fortement augmenté. Bref, on explique de plus en plus la pauvreté par la responsabilité individuelle.

Comment expliquer ce renversement ?

S. P. : À la fin des années 1990, deux phénomènes majeurs se produisent. Tout d'abord une baisse spectaculaire du chômage, en France et encore plus dans les autres pays européens. Ensuite, un développement de la précarité professionnelle, en particulier de la flexibilité du travail, se traduisant par une augmentation du temps partiel contraint, surtout chez les moins qualifiés. D'où une situation de concurrence entre les pauvres qui travaillent dans les secteurs dégradés et flexibles du marché du travail, et des chômeurs de longue durée qui sont éloignés du marché de l'emploi. S'est ainsi formée, petit à petit, l'idée que certains sont au RMI parce que, finalement, ils le veulent bien, et qu'ils ont intérêt à rester dans cette situation-là. La compassion a alors fait place à la culpabilisation.

Le RSA (revenu de solidarité active) s'inscrit-il dans cette logique ?

S. P. : Oui. Avec le RMI, on concevait l'insertion de façon multidimensionnelle (emploi, santé, logement...) en offrant par l'accompagnement social des droits supplémentaires aux individus. Mais face au niveau très élevé du chômage qui a gonflé le nombre d'allocataires, cet accompagnement n'a jamais été à la

(1) Paugam S. et Seiz M. (2005) « La perception de la pauvreté en Europe depuis le milieu des années 1970. Analyse des variations structurelles et conjoncturelles », *Économie et statistique*, n° 383-385.

hauteur des enjeux. Le RSA, lui, traduit l'idée que si les pauvres restent pauvres, c'est parce qu'ils ne sont pas encouragés à sortir de l'assistance. On les considérerait comme inemployables, ils représentent désormais une main-d'œuvre disponible pour l'économie. Plus précisément pour les secteurs les plus précaires et les plus difficiles du marché du travail. Cela confirme l'analyse que Frances Fox Piven et Richard A. Cloward ont faite pour les États-Unis sur tout le XX^e siècle (2) : en cycle de chômage élevé, on gère la pauvreté en étant plutôt compatissant à l'égard des plus démunis, pour éviter les débordements et garantir la paix sociale. En phase de croissance, on cherche une main-d'œuvre employable et donc on incite à la reprise du travail.

Reste que le RSA a été voté au moment où l'on se prépare à une crise très forte. Il risque donc d'être à contre-courant.

Vous faisiez pourtant partie de la commission présidée par Martin Hirsch qui, en 2005, l'avait proposé...

S. P. : Oui, mais j'étais sans doute le plus sceptique sur cette mesure. L'idée que je voulais défendre dans cette commission, c'est que l'on devait lutter parallèlement contre les emplois précaires, et éviter le retour à l'emploi par le bas. Je suis sensible à ce qui se fait dans les pays scandinaves, où l'activation ne passe pas par l'incitation financière mais par la formation et la requalification. Cette activation ne concerne d'ailleurs pas seulement les pauvres, mais tous les chômeurs, et on cherche à éviter que les emplois dégradants, peu rémunérés ou précaires soient toujours occupés par les mêmes personnes. En Suède, il y a eu des négociations entre partenaires sociaux en ce sens. Par exemple, une entreprise qui bénéficie d'aides pour recruter une personne peu qualifiée a l'obligation de la former, et doit rembourser ces aides si cela ne débouche pas sur un emploi stable.

Mais ces mesures, ainsi que celles du rapport (3) concernant la petite enfance, les inégalités de santé, le logement insalubre... sont vite passées au second plan.

Que recouvrent les « politiques préventives » que vous appelez de vos vœux ?

S. P. : Elles partent du principe qu'il ne faut pas attendre que les personnes soient pauvres ou chômeurs de longue durée pour intervenir. Cela conduit par exemple à ne pas attendre un

licenciement pour vérifier que la formation des salariés n'est pas obsolète, ou à mettre en place des allocations logement efficaces pour éviter les impayés de loyers et les expulsions. Il y a aussi tout ce que l'on peut faire en matière éducative, en assurant la généralisation de la formation de base pour éviter les déclassements et les ruptures scolaires précoces.

Naturellement, pour nourrir ce type de politique, il faut une certaine conception de la justice sociale et de l'égalité entre les citoyens. C'est un choix collectif.

Mais ces mesures ne sont-elles pas extrêmement coûteuses ?

S. P. : Les dépenses de solidarité ne doivent pas être considérées comme un coût, mais comme un atout. Ce que l'on sait, en revanche, c'est que l'urgence coûte cher. Quand on n'a pas de politique du logement et, qu'en cas de problème, on héberge les gens à l'hôtel ou en centre d'hébergement, on paye le prix fort. *Idem* pour la santé, où les difficultés des plus pauvres à accéder aux soins conduisent à des interventions lourdes et en urgence qui coûtent plus cher que si l'on avait su agir avant que les symptômes apparaissent.

Vous avez dit également que le RSA inaugurerait le statut de « travailleur précaire assisté (4) ». De quoi s'agit-il ?

S. P. : Le RSA brouille les statuts intermédiaires entre l'emploi et l'assistance : on va pouvoir désormais être à la fois un peu travailleur et un peu assisté. On crée ainsi, de façon non limitative dans le temps, la possibilité de vivre avec un statut de travailleur précaire assisté. Jamais encore dans l'histoire, on avait rendu possible ce cumul de façon aussi systématique et indéterminée. À long terme, ça pose des problèmes non négligeables. Les personnes qui vont cumuler assistance et petits boulots auront-elles un jour des droits à la retraite ? On peut se poser la question. À partir du moment où vous faites toute votre vie dans un statut intermédiaire, vous ne cotisez rien du tout et n'avez droit qu'au minimum vieillesse. Les défenseurs du RSA disent que c'est toujours mieux que d'être totalement assisté. Le sociologue que je suis pointe simplement le risque qu'une frange de la population s'installe dans un statut que l'on va considérer comme préférable à l'assistance, mais qui consacre en quelque sorte l'acceptation d'un sous-salariat. ●

(2) Fox Piven F. et Cloward R.A. (1971), *Regulating the Poor: The Function of Public Welfare*, rééd. Vintage, 1993.

(3) Commission « Familles, vulnérabilité, pauvreté » (2005), *Au possible nous sommes tenus. La nouvelle équation sociale*. La Documentation française.

(4) Paugam S. (2008) « RSA : la naissance d'un régime de précarité assistée » www.mediapart.fr/club/blog/serge-paugam 29 août